

Pas d'école inclusive sans les AESH

À la rentrée 2021, l'école accueille 400 000 élèves en situation de handicap. Blanquer se félicite de ces chiffres, néanmoins sur le terrain, la réalité est tout autre !

Les conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap sont inacceptables :

- les élèves perdent des heures d'accompagnement,
- les AESH sont maltraité·es,
- les autres personnels ne bénéficient pas de l'aide nécessaire pour garantir la réussite des élèves en situation de handicap.

Tou·tes en grève

le 19 octobre

éducation
Sud
Union
syndicale
Solidaires

Une baisse du nombre d'heures d'accompagnement par élèves !

Il n'y a pas assez de personnels AESH pour accompagner tous les élèves qui en ont besoin. Avec la mutualisation des moyens et l'instauration des PIAL (Pôle inclusif d'accompagnement localisé), le nombre d'heures d'accompagnement ne dépend plus des besoins des élèves, mais des moyens disponibles. Lorsqu'un·e élève reçoit une notification de la MDPH stipulant la nécessité d'un accompagnement, les autres élèves du PIAL perdent des heures pour que l'élève nouvellement notifié soit accompagné. Dans certaines écoles et certains EPLE, il manque des centaines d'heures. Voilà à quoi mène la logique comptable !

Contre la précarité, gagnons un vrai statut pour les AESH !

Les collègues AESH sont employé·es sous contrat, le temps scolaire ne leur permet que très exceptionnellement de travailler à plein temps. La plupart des AESH sont employé·es sur des temps incomplets imposés avec un salaire moyen de 750-800 euros pour 24h de travail hebdomadaire. Les AESH se mobilisent pour faire reconnaître que 24h d'accompagnement constitue un travail à temps plein qui doit être reconnu par un vrai statut de la Fonction publique.

Les conditions de travail des AESH se sont dégradées depuis la mise en place des PIAL !

Avec le PIAL, les AESH sont conduit·es à se déplacer d'écoles en établissements scolaires, parfois au cours d'une même journée. L'administration leur demande d'accompagner davantage d'élèves, sans formation, sur des temps de plus en plus courts. C'est mépriser les compétences professionnelles et le travail des AESH : le suivi des élèves, l'adaptation des supports pédagogiques, la concertation avec les équipes, la formation aux différents types de handicap...

Ensemble on peut gagner !

Après plusieurs journées de grève, les AESH ont obtenu que le ministère réouvre le dossier des salaires, il faut poursuivre la mobilisation, l'amplifier pour gagner :

• **un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH !**

• **l'abandon des PIAL et de la mutualisation des moyens !**